

La ville d'Antony signe des Pactes verts locaux

Mardi 4 février, la ville d'Antony a signé des Pactes verts locaux avec ses partenaires pour la transition écologique et énergétique dans le cadre du programme européen « Intelligent Cities Challenge » (ICC).

Un programme européen ambitieux

Le programme ICC, lancé par l'Union Européenne, a pour objectif de soutenir les villes européennes dans leur transition verte et numérique. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement d'Antony pour la transition écologique et énergétique, visant à renforcer sa résilience face aux défis environnementaux actuels.

Pour rappel, les Pactes verts locaux sont des partenariats stratégiques entre la Ville et des acteurs locaux, comme des entreprises et des associations, pour accélérer la transformation vers le développement durable. Avec le programme ICC, Antony a bénéficié, durant deux ans, d'une expertise technique pour mener à bien ses projets.

Antony vient de signer des Pactes verts locaux pour décarboner la Ville, en cohérence avec son Plan de transition 2025-2030, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, conformément aux objectifs du *Green Deal* européen.

Des actions concrètes pour la transition écologique

Deux Pactes verts locaux viennent ainsi d'être signés.

■ L'un avec Hauts-de-Bièvre Habitat, bailleur social, pour soutenir leurs projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles, de mise en place de solutions pour l'énergie renouvelable et la sensibilisation des locataires aux enjeux de la réduction de la consommation énergétique. Ces projets, vertueux sur le plan écologique, permettent aux milliers d'habitants des logements sociaux de réduire la charge énergétique.

Quelles actions ?

La réhabilitation énergétique de la résidence Esterel (1 à 15 allée de l'Esterel) et 2-4-6 avenue du Noyer Doré

La réhabilitation des systèmes de chauffage de la résidence Guillebaud

■ L'autre avec l'association Antony Soleil et Sud Paris Soleil, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, pour soutenir leurs projets d'autoconsommation collective citoyenne et, plus

largement, leur activité pour promouvoir l'énergie solaire, impulser le développement d'installations et renforcer la sensibilisation collective.

Quelle action ?

La Ville va mettre à la disposition de la coopérative la toiture de l'école Val de Bièvre pour y installer des panneaux photovoltaïques, la coopérative en assurera l'exploitation et Antony Soleil pilotera le projet. L'énergie produite par ces panneaux sera revendue par la coopérative à des structures ayant besoin d'énergie.

Ces projets visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à accélérer la transition énergétique.

Infos sur les partenaires locaux

Hauts-de-Bièvre Habitat, acteur local et majeur du logement social sur la commune, gère une part importante du parc social, représentant environ 82% des logements sociaux d'Antony, soit plus de 5 600 logements.

Antony Soleil, association locale, a pour objectif de promouvoir l'énergie solaire, en contribuant au développement des installations chez les particuliers ou au financement de projet citoyen et de s'approprier collectivement la production locale d'électricité.

Elle a contribué activement à la mise en place du cadastre solaire d'Antony, publié en mai 2023.

Sud Paris Soleil, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, a pour objectif de lutter contre le dérèglement climatique par le développement des énergies renouvelables, sensibiliser aux économies d'énergie et aller vers un territoire à énergie positive, dans le cadre de la transition énergétique.

Autoconsommation collective

A noter qu'en octobre dernier, la Ville a lancé deux opérations d'autoconsommation collective d'électricité avec l'accompagnement d'Enedis.

Ainsi les toits du groupe scolaire La Fontaine ont ainsi été équipés de 823 m² de panneaux photovoltaïques permettant à 14 bâtiments de profiter d'une électricité verte, dont les écoles La Fontaine, le groupe scolaire Jean Zay. Dans le cadre de la seconde opération, 397 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école élémentaire Blanguernon et alimentent une vingtaine de bâtiments des alentours.

A terme, grâce à ces centrales solaires, la Ville devrait pouvoir produire un tiers de sa consommation à échéance 2030. Les économies attendues correspondent à la consommation des 29 écoles publiques d'Antony.

Mairie d'Antony

Communiqué de presse

Le 06/02/2025 17:16

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr